



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 juin 2002

**PROTOCOLE D'AIDE AU SPORT AMATEUR DE NIVEAU
NATIONAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 JUIN 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 juillet 2002

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,
M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU,
M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,
Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE
FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.

Excusés :

Conseillers :

M. Alain GARCIA, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juin 2002

DELIBERATION D20020203

Vie Associative/Jumelages

**PROTOCOLE D'AIDE AU SPORT AMATEUR DE NIVEAU
NATIONAL**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre du « Protocole d'Aide au Sport Amateur de Niveau National », la Ville de Niort, soutient, en accordant des subvention spécifiques, les clubs participant à un championnat de France ou aux phases qualificatives et finales d'un championnat de France.

Cette aide financière leur permet de prendre en charge une partie de la formation et des vacations de leurs éducateurs sportifs mais aussi, 50 % de leurs frais de déplacement et un forfait sur l'hébergement lors des compétitions nationales. De plus, la Ville de Niort accorde une aide supplémentaire pour tout Titre de Champion de France.

Par ailleurs, soucieuse d'aider le développement du sport amateur de haut niveau, la Ville de Niort, « Ville de tous les Sports et du Sport pour Tous » souhaite aussi honorer et encourager par une aide ponctuelle de **1 500 euros** les clubs dont l'équipe fanion évoluant en niveau régional accède au niveau national et les clubs dont l'équipe fanion évoluant au niveau national accède à l'échelon supérieur.

Dans ce contexte, je vous propose donc d'attribuer une subvention de 1 500 € aux associations suivantes :

- - Stade Niortais Rugby ;
- - Basket Club Niortais ;
- - Ecole de Tennis Niortais.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à verser aux associations concernées les subventions afférentes.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 42 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 3 |

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)